

Comité syndical du Parc naturel régional des Alpilles : Jean Mangion réélu à l'unanimité Président du Parc

C'est dans la salle Postiferi à Eygalières, si chère à René Fontès, que s'est déroulé le premier Comité syndical du Parc naturel régional des Alpilles, post confinement et post élections municipales, le vendredi 24 juillet 2020. Les élections municipales ayant entraîné la reconstitution du Comité syndical du Parc avec la désignation par les communes de leurs nouveaux représentants, le Syndicat mixte de gestion devait, comme les statuts l'imposent, procéder à la réélection du Président et du Bureau syndical.

Le renouvellement de confiance à Jean Mangion

La séance a été ouverte par Aline Pelissier, nouvelle Maire d'Eygalières, entourée de nombreux élus dont plusieurs maires du territoire. Les 16 communes du Parc étaient toutes représentées ainsi que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône et la Chambre d'Agriculture 13. Premier point à l'ordre du Jour, l'élection du Président du Parc avec un seul candidat déclaré, Jean Mangion, Maire de Saint-Etienne du Grès, réélu à l'unanimité à main levée. Cette réélection témoigne de la confiance accordée au Président mais aussi de l'unité et de la stabilité politique de la gouvernance du Parc, élément déterminant dans le contexte actuel de révision de la Charte du Parc pour un nouveau projet de territoire 2022-2037.

Jean Mangion, visiblement ému, a souhaité dans son discours préciser qu'il était très attaché à ce mandat et rappeler l'importance de l'action du Parc naturel régional pour accompagner le territoire dans son adaptation face aux nombreux défis et enjeux qui l'attendent tels que le changement climatique ou la transition énergétique. Il a souhaité avoir une pensée pour tous ceux qui se battent contre la maladie dont on sait que beaucoup sont causées par les maux de notre société comme la pollution ou la malbouffe.

La nouvelle composition du Bureau syndical

Composé de 12 membres dont le Président, 5 Vice-Présidents et 6 membres, le Bureau offre une belle représentativité des composantes du Parc avec Pascale Licari, conseillère régionale au poste de première Vice-Présidente, et Marie-Pierre Callet, conseillère départementale, 2^{ème} Vice-Présidente. Lauren Geslin, maire de Mas-Blanc des Alpilles, très actif dans le domaine de la forêt, s'est vu reconduire au poste de 3^{ème} Vice-Président. Deux nouveaux élus très motivés, Amaury de Turckheim, conseiller municipal d'Eygalières et Marc Fusat, 1^{er} adjoint de Maussane-les-Alpilles, se sont vus attribuer les postes de 4^{ème} et 5^{ème} Vice-Président.

Maison du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau - 13210 Saint-Rémy-de-Provence
T. 04 90 90 44 00 | F. 04 90 90 03 76 | contact@parc-alpilles.fr | www.parc-alpilles.fr

Les 6 autres membres du bureau (cf. composition du Comité syndical et du Bureau en pièce jointe) représentent 6 autres communes du Parc. Tout comme les présidences des commissions fonctionnelles, l'ensemble des élus désignés en responsabilité, soit au Bureau, soit référent d'une thématique (Tourisme Durable, Agriculture/alimentation, Culture et Patrimoine, Patrimoine naturel, Forêt, Energie et changement climatique, Pastoralisme, Eau, Education, Activités de pleine nature, Aménagement du territoire) et plus largement, de l'ensemble du Comité syndical, ont tous témoigné de leur intérêt et de leur motivation pour s'investir dans la vie Parc.

Que cela soit au sein du Bureau syndical, des commissions, en charge d'une thématique ou en tant que représentants dans les instances extérieures, l'ensemble des communes et leurs représentants participent à la gouvernance du Parc pour enrichir son action et épaulent le Président dans sa mission.

La réunion s'est poursuivie par le vote à l'unanimité de plusieurs délibérations, parmi lesquelles le vote du Budget supplémentaire du Parc et diverses demandes de subvention.

Chacune des communes a reçu un exemplaire papier du Projet de Charte du Parc naturel régional des Alpilles ainsi que le Plan du Parc. Les élus doivent se réunir de nouveau le 25 septembre prochain pour valider définitivement le texte avant transmission aux services de la Région et de l'Etat. Nouvelle étape importante avec un Parc parfaitement opérationnel.